

Communiqué de presse - 16/05/2022

TRANSPORTS / MOBILITÉ

LE DÉFI MOBILITÉ EST DE RETOUR DANS L'AGGLOMÉRATION !

CHIFFRES CLEFS

La précédente édition du Défi Mobilité a eu lieu du 31 mai au 6 juin 2021.

Au sein de l'agglomération yonnaise, il avait permis de mobiliser **307 participants et 16 établissements du monde professionnel** pour les résultats globaux suivants :

34.85 % de report modal (le report modal est calculé par rapport au nombre de participants : nb de participants en report (au moins 1 trajet) / nb total de participants) ;

6.436 kg de CO₂ économisé (par rapport à l'utilisation de la voiture individuelle) ;

37.010 km parcourus en mode écomobile (dont 13.105 km transférés depuis la voiture individuelle).

Les totaux des kilomètres parcourus :

- en vélo : 3.969
- en covoiturage : 5.934
- en marche : 390
- en train : 4.575
- en bus / car : 1.370

En complément, **17.647 kilomètres** ont été économisés grâce au **télétravail**.

Le Défi Mobilité 2021 a également sensibilisé le **public scolaire (114 élèves)** avec les résultats suivants :

Nombre de trajet effectué en marche : 196
Nombre de trajet effectué en covoiturage : 52
Nombre de trajet effectué en vélo : 61
Nombre de trajet effectué en trottinette : 10

Pour sa 4^{ème} édition, le Défi Mobilité revient en Pays de la Loire du 16 au 22 mai 2022. Organisé par Alisée (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement) en partenariat avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire, le Défi Mobilité a pour ambition de promouvoir les différentes formes de mobilité dans le cadre des déplacements domicile-travail et domicile-école.

La Roche-sur-Yon Agglomération s'inscrit dans le Défi Mobilité en portant l'évènement sur son territoire et en incitant les entreprises à participer à ce défi. La collectivité est d'ailleurs inscrite en tant que participante au défi.

Réduire les émissions de CO₂

Pendant une semaine, les entreprises, leurs salariés et les scolaires du territoire sont invités à se mobiliser pour se déplacer en mode « écomobile ». Marche, vélo, trottinette, train, bus, car ou encore covoiturage, tous les modes de déplacement alternatifs à la voiture sont possibles avec un seul objectif : réduire les émissions de CO₂.

Pour le monde professionnel, chaque entreprise/structure s'inscrit en son nom propre. Chaque salarié est ensuite invité à enregistrer son trajet quotidien sous la bannière de son entreprise/structure.

Sensibiliser le grand public

Durant cette semaine de challenge, l'Agglomération organise, en collaboration avec la société Bird, 2 animations de sensibilisation à l'utilisation des trottinettes électriques sur la voie publique (prévention routière, bonnes pratiques, équipements, etc.) :

- **Jeudi 19 mai** (de 11h à 15h) sur le parking situé près du lycée De Lattre de Tassigny à destination des étudiants et des lycéens ;
- **Samedi 21 mai** (de 10h à 16h) place Napoléon à destination du grand public.

Egalement à l'agenda cette semaine : la liaison douce (piétons et cycles) qui relie le quartier du Bourg-sous-La Roche au Lycée Nature sur un linéaire d'un kilomètre sera inaugurée ce jeudi 19 mai 2022 à 11h30.

